



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Actualités sanitaires 22/12/2025

Influenza aviaire (IAHP)

Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

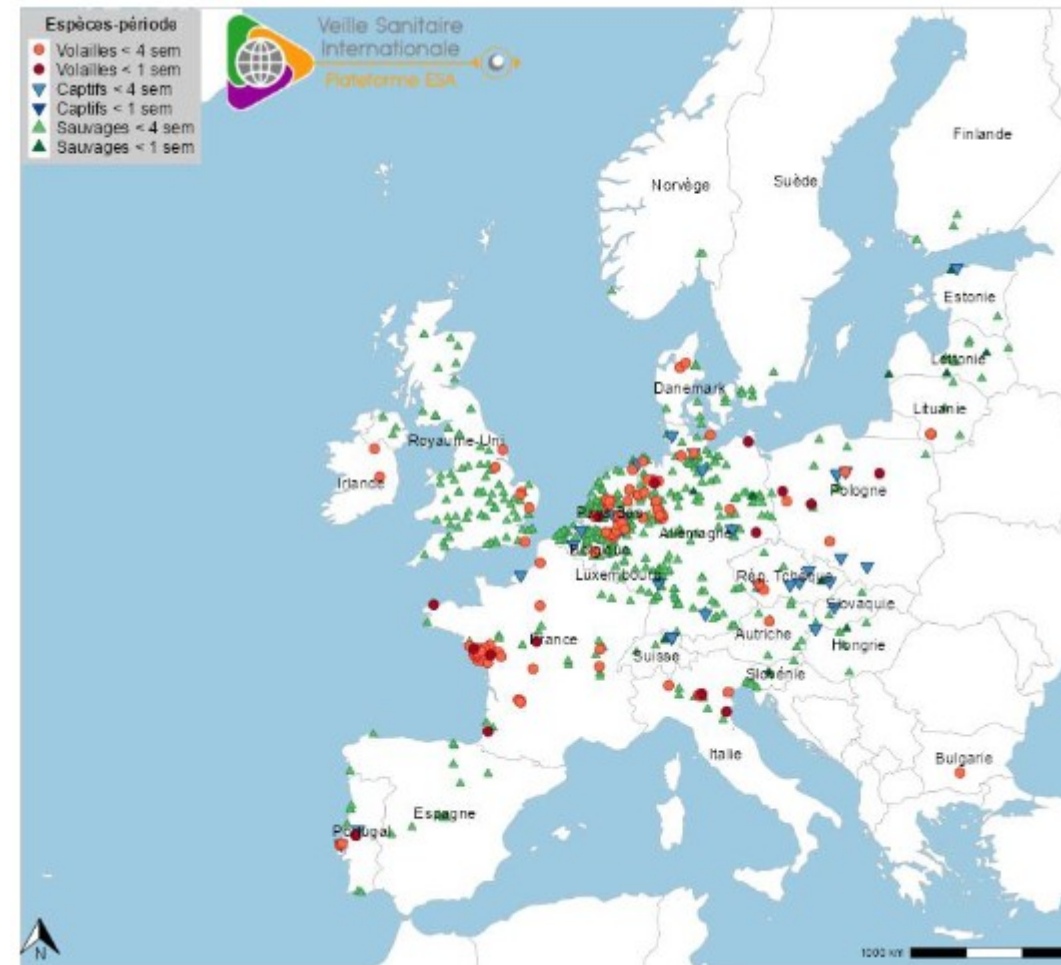
Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP)

Passage au risque « élevé » le 22/10

Actualités sanitaires 22/12/2025

IAHP - Situation

- Nouvelle saison 2025/2026 depuis le 01/08/2025
- **Cas Europe**
 - 29 pays touchés (19 en élevage, 27 en faune sauvage)
 - 456 (+28) foyers en élevage
 - 89 (+10) foyers captifs
 - 3426 (+244) cas sauvages
 - Diversification des espèces sauvages concernées, y compris espèces moins sensibles (columbidés, turbidés)
 - Foyers élevage
 - Allemagne : 156 (+6)
 - Royaume-Uni : 47 (+0)
- **Cas Amérique**
 - Nouveaux cas sur des bovins laitiers aux USA



IAHP – Situation

- Nouvelle saison 2025/2026 depuis le 01/08/2025
- **Situation faune sauvage**
 - Pic de mortalité chez les grues cendrées dans le couloir de migration Nord-Est – Sud-Ouest
 - Forte pression faune sauvage par rapport aux années précédentes
 - Diversification des espèces sauvages concernées, y compris espèces moins sensibles (columbidés, turbidés)
- Souche virale
 - Génotype **FR20 en foyer élevage et grues**, différent du FR9 chez les oiseaux marins
 - **Nouvelle souche appartenant à la sous-lignée EA-2024-DI.2.1 arrivée en Europe début septembre**
 - **Concerne 85 % des élevages caractérisés en Europe**

IAHP – Situation depuis le 15/12

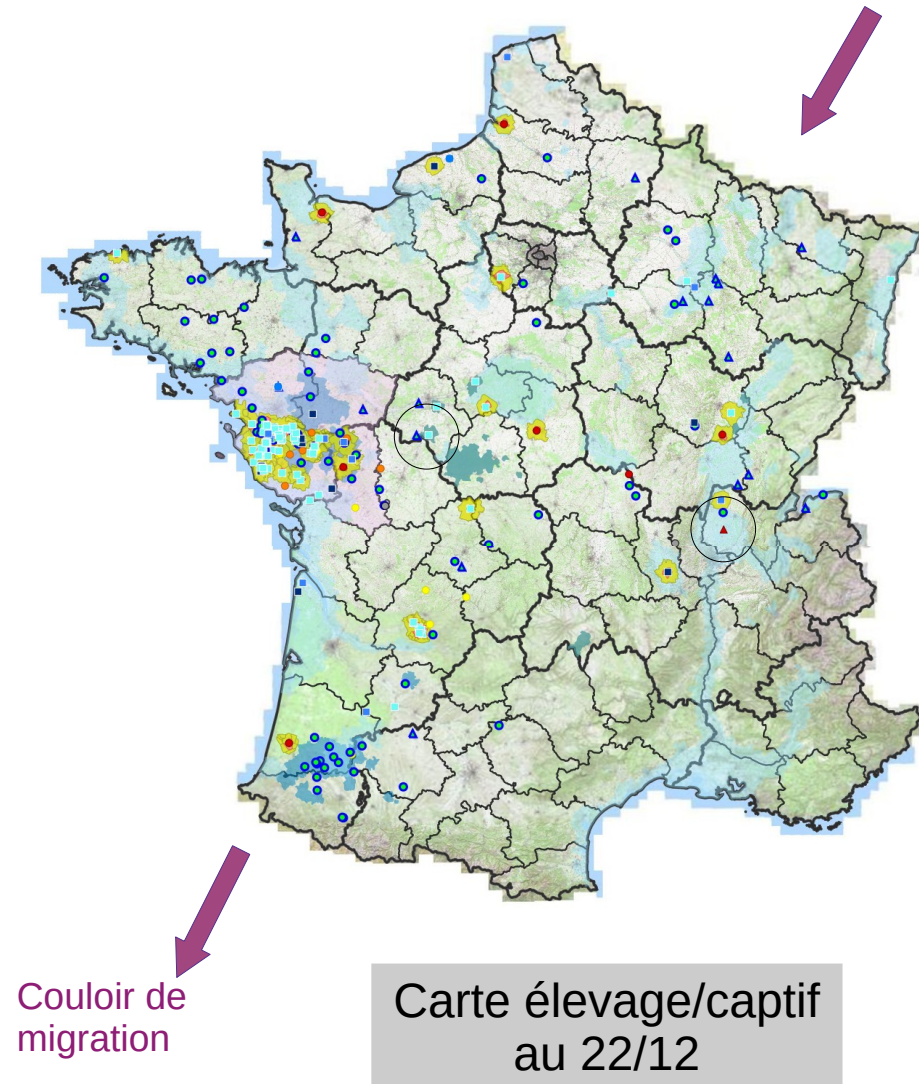
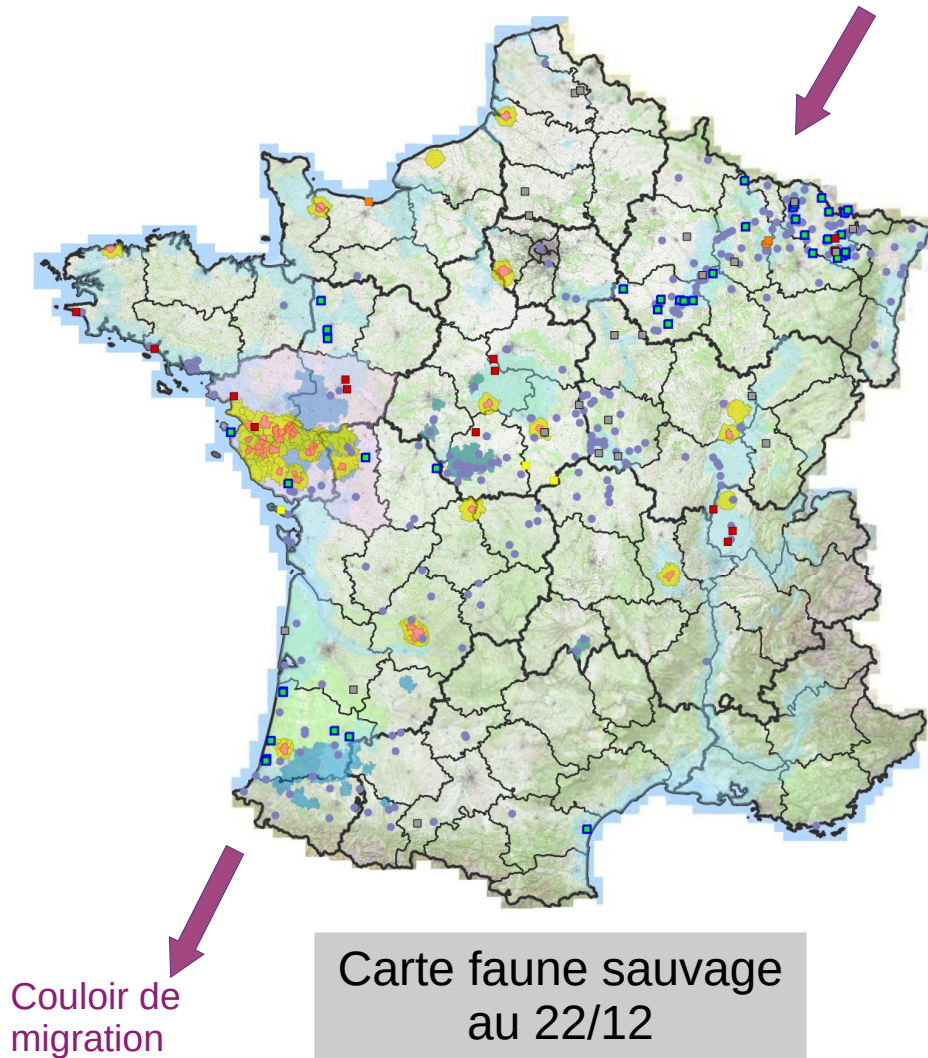
- **Cas France**

- Total : **102 (+2)** foyers élevage, **12 (+2)** foyers basse-cour, **+176** cas sauvages, 13 département touchés
- Cluster Dordogne : **7 (+0)**, dernier le 04/12
- **16/12 : 1 foyer captif en Indre-et-Loire (37, CVL)**
- **19/12 : 1 foyer captif dans l'Ain (01, AURA)**

- Faune sauvage : 1 oie sauvage à Liffré (35, BZH) le 07/11 (confirmé le 12/11), 1 goéland à Plouhinec (29, BZH) confirmé le 05/12, 1 limicole à Audierne (29, BZH) confirmé le 15/12
- Cas mammifères : 1 loutre (Landes), 4 renards (Aube, Marne, Gard, Landes)

Actualités sanitaires 22/12/2025

IAHP – Situation



Légende

Suspensions élevage

- Suspect
- Confirmé FP
- Confirmé HP
- A risque
- Infirmé
- Non renseigné
- Suspensions assainies

Suspensions sauvage

- Suspect
- Confirmé FP
- Confirmé HP
- A risque
- Infirmé
- Non renseigné
- Suspensions clôturées

Suspensions captif

- ▲ Suspect
- ▲ Confirmé FP
- ▲ Confirmé HP
- ▲ A risque
- ▲ Infirmé
- △ Non renseigné

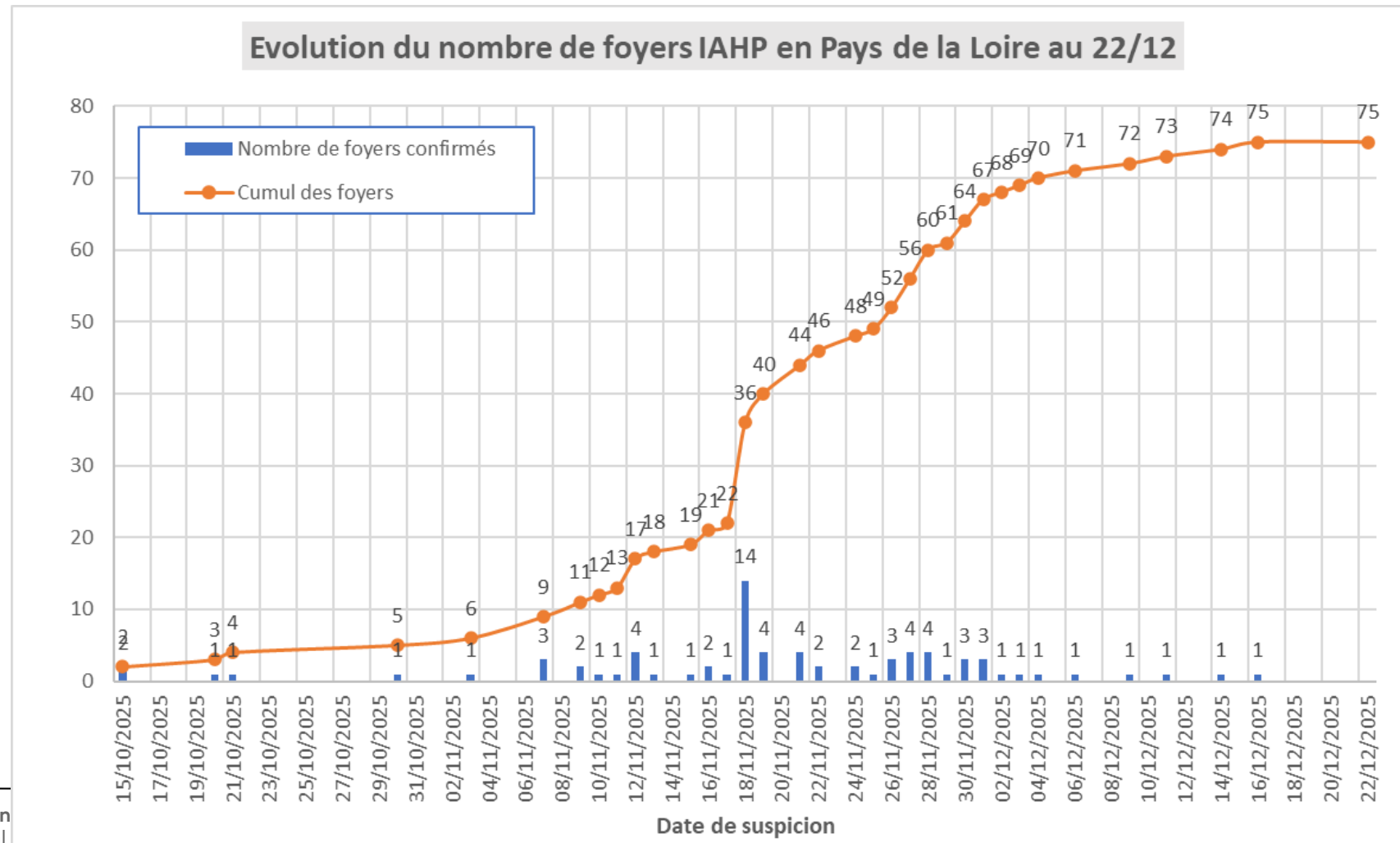
Suivi des mesures desinfection

- Désinfection préliminaire
- 1er nettoyage desinfection
- 2eme nettoyage desinfection
- Zone à risque de diffusion
- Zone à risque particulier
- ZS validées
- ZP validées
- ZI FS validées

Actualités sanitaires 22/12/2025

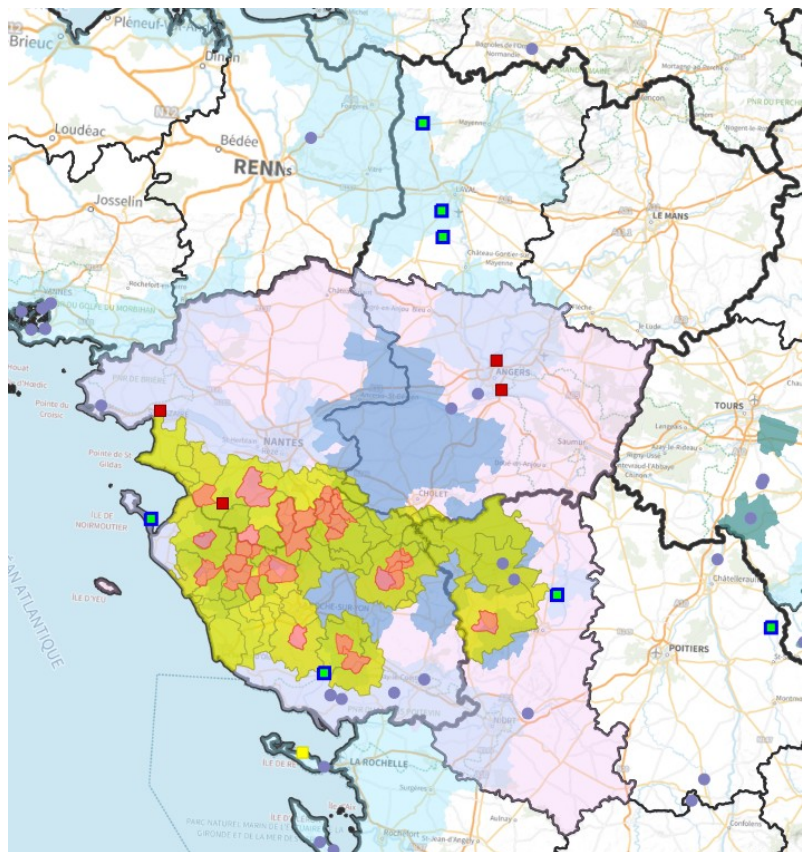
IAHP - Situation

- Evolution du nombre de foyers en Pays de la Loire (élevage + captifs)

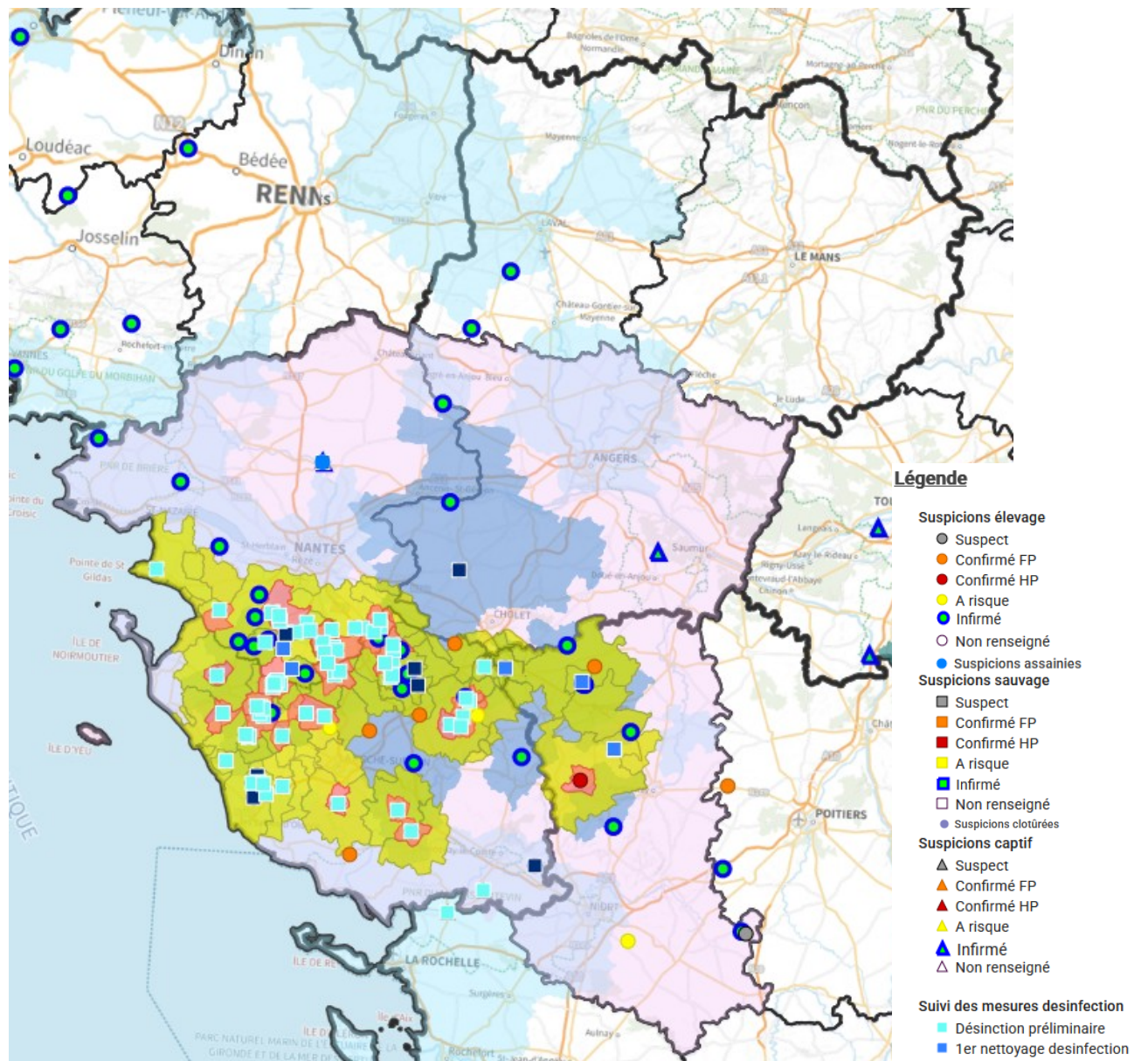


Actualités sanitaires 22/12/2025

IAHP – Situation



Carte faune sauvage
au 22/12

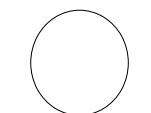
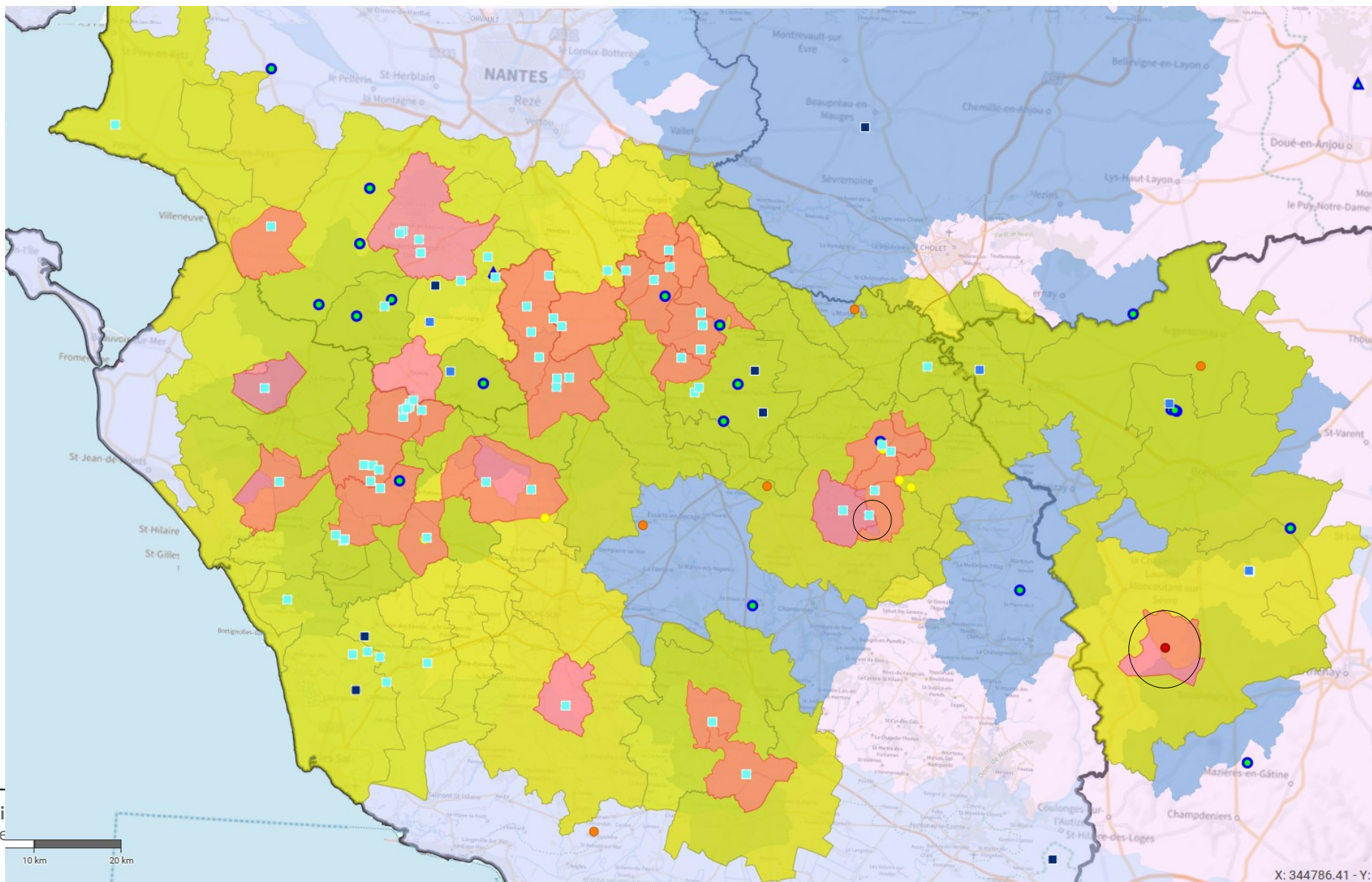


Carte élevage/captif
au 22/12

Actualités sanitaires 22/12/2025

IAHP - Situation

Carte élevage/captif au 22/12



Zones
avec
nouveaux
foyers
depuis le
15/12

IAHP – Situation depuis le 15/12

- **Cas Pays de la Loire**

- Total : **73 (+1)** foyers élevage, **3 (+0)** basse-cour, **12 (+0)** sauvage, dernier le 16/12
- 44
 - **18 (+0)** foyers élevage
 - **Voir diapos suivantes**
- 49
 - 19/11 : 1 foyer canards en gavage à Beaupréau-en-Mauges **issus du foyer d'Aizenay** ⇒ levée ZP
 - Faune sauvage : 1 cygne le 10/11 (confirmé le 15/11), 1 cygne le 17/11 (confirmé le 19/11), 2 foyers cygne à Ecoflant (2) et Saint-Hilaire-de-Mesmin (1) le 01/12 (confirmé le 04/12)
- 53
 - RAS
- 72
 - RAS
- 85
 - **54 (+1)** foyers élevage
 - **Voir diapos suivantes**
- 79
 - **4 (+1)** foyers élevage
- **Rappel** : vigilance renforcée, surveillance événementielle, surveillance passive renforcée (canards), observance des routines de biosécurité

IAHP – Situation depuis le 15/12

- **Cas Deux-Sèvres (79)**

- 19/11 : 1 foyer élevage canards gras à Mauléon issu du foyer d'Aizenay ⇒ levée ZP le 12/12
- 20/11 : 1 foyer élevage poulets/canards à Voulmentin ⇒ levée ZP le 12/12
- 24/11 : 1 foyer élevage dindes à Clessé ⇒ levée ZP le 18/12
- 15/12 : 1 foyer élevage canards repro à Largeasse
- Faune sauvage : 1 canard à Chiché (79, NA) confirmé le 28/11

IAHP – Situation depuis le 15/12

- **Cas Loire-Atlantique (44)**

- 15/10 : 1 foyer élevage (dinde) + 1 basse-cour à 500m ⇒ levée ZS le 17/11
- 19/11 – hors ZR : 2 foyers élevage canards en gavage à Legé et Corcoué-sur-Logne [issus du foyer d'Aizenay](#)
- 19/11 – ZR3 Est : 1 foyer élevage dindes (15 999, mortalité) à Saint-Colomban
- 20/11 – hors ZR : 4 foyers élevages canards (gavage) à La-Plaine-sur-Mer, Saint-Etienne-de-Mer-Morte, Saint-Lumine-de-Coutais et La Limouzinière ⇒ [tous issus du foyer d'Aizenay](#)
- 21/11 – ZR fusionnée : 1 foyer élevage caille (32 000 repro) à La Limouzinière
- 22/11 – ZR fusionnée : 2 foyers élevage canards (33 000 chair + 5 988 futurs repro) à Saint-Lumine-de-Coutais et à Remouillé
- 27/11 – ZR fusionnée : 2 foyers élevage canards vaccinés (12 000, signes nerveux, 3^e dose) à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu en ZP + canards (3 020, repro) à Vieillevigne en ZP
- 28/11 – ZR fusionnée : 2 foyers élevage poules pondeuses (98 100, mortalité) à Saint-Hilaire-de-Clisson en ZP + canards vaccinés (12 240, pré-gavage, signes nerveux) à Saint-Colomban en ZP
- 01/12 – ZR fusionnée : 1 foyer élevage poulets + dindes (5 900) à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu en ZP
- 02/12 – ZR Montréverd : 1 foyer élevage dindes (5 794) à Vieillevigne en ZP
- 09/12 – ZR fusionnée : 1 foyer élevage faisan (15 000 futurs repro) à Villeneuve-en-Retz en ZS
- Faune sauvage : 1 cygne le 02/11 (confirmé le 06/11), 1 oie à Machecoul-Saint-Même 01/12 (confirmé le 03/12), 1 faucon pèlerin à Montoir-de-Bretagne le 03/12 (confirmé le 04/12)

Actualités sanitaires 22/12/2025

IAHP – Situation du 19/10 au 16/11/2025

• Cas Vendée (85)

- 19/10 - ZR1 Sud : 1 foyer basse-cour + 1 foyer élevage (canard) + 1 foyer basse-cour dans le 17 ⇒ levée le 20/11
 - ⇒ ZR (85, 17 & 79) avec deux ZP + interdiction chasse au gibier d'eau/à plumes
- 30/10 – ZR2 Ouest : 1 foyer élevage canards vaccinés (14 200 Barbarie >70j) à Saint-Mathurin
- 03/11 – ZR3 Est : 1 foyer élevage canards vaccinés (15 700 Barbarie ~67j) à Saint-Fulgent (ZRD)
- 05/11 - ZR2 Ouest : 1 foyer élevage canards vaccinés (1 200 gras, asymptomatique, autocontrôle avant abattage) à Saint-Julien-des-Landes (ZS)
- 07/11 - ZR2 Ouest : 2 foyers élevage : canards vaccinés (16 000 gras, gavage) aux Achards (ZS) + (24 600 Barbarie >70j, symptômes) à Coëx (ZRD)
- 08/11 – ZR3 Est : 1 foyer élevage canards vaccinés (11 500 gras pré-gavage, asymptomatique) à La-Boissière-de-Montaigu (ZS & ZRD)
- 09/11 – ZR2 Ouest : 1 foyer élevage canards vaccinés (31 600 Barbarie ~60j, ?) aux Achards (ZS)
- 10/11 - ZR2 Ouest : 1 foyer élevage dindes (10 500) à Vairé (ZS)
- 11/11 - ZR3 Est : 2 foyers élevage : mixte poulets/dindes (20 000 animaux) + canards (32 000, 48j) à La-Guyonnière-Montaigu
- 12/11 - ZR3 Est : 1 foyer mixte canards/poulets (29 400, 2 lots dont un en cours de vaccination) à Chavagnes-en-Paillers
- 14/11 – ZR3 Est : 1 foyer élevage canards vaccinés (14 994, pré-gavage, symptômes) à Montréverd
- 14/11 – ZR2 Ouest : 2 foyers élevage : canards vaccinés (1 040, gavage) à L'Aiguillon-sur-Vie + poules pondeuses (30 000 animaux) à Vairé
- 15/11 – ZR3 Est : 1 foyer élevage dindes (5 220) à Chavagnes-en-Pailler
- 16/11 - ZR3 Est: 2 foyers élevage : dindes (11 696 sans symptômes + 5 579 avec mortalité) à La-Guyonnière-Montaigu
- 14/11 – ZR3 Est : 1 foyer FP canards à Saint-Aubin-des-Ormeaux (FP)

- Faune sauvage : cygne le 23/09, grue le 30/10, canard 05/11 en ZR, grue le 10/11 à Triaize, cygne le 12/11 à Saint-Denis-du-Payré

Actualités sanitaires 22/12/2025

IAHP – Situation du 17/11 au 30/11

• Cas Vendée (85)

- 17/11 – ZR3 Est : 1 foyer forte dindes (4 703, mortalité) à La-Guyonnière-Montaigu
- 17/11 - ZR2 Ouest : 1 foyer élevage canards vaccinés (asymptomatique, pré-gavage, 3^e dose) à [Aizenay](#) ⇒ dispersion après mouvement
- 18/11 – ZR3 Est : 1 foyer élevage oie reproducteur (600, mortalité) à Montréverd
- 19/11 – ZR3 Est : 3 foyers élevage – 1 poulets (16 000) à Vairé + 2 dindes (22 500 & 5 029) à La-Guyonnière-Montaigu
- 19/11 : 1 foyer canards vaccinés (16 457) à Falleron ⇒ **fusion des ZR3 Est, ZR2 Ouest et ZR 44**
- 19/11 & 20/11 – hors ZR : 3 foyers élevage canards vaccinés (gavage) à Moutiers-sur-le-Lay, Saint-Laurent-sur-Sèvre et Sallertaine ⇒ [issus du foyer d'Aizenay](#)
- 20/11 - ZR fusionnée : 1 foyer élevage gibier (33 002, dont perdrix repro) à Apremont
- 21/11 – ZR fusionnée : 2 foyers élevage canards vaccinés (8 372, pré-gavage + 9 060 repro) à Saint-Philbert-de-Bouaine
- 22/11 – ZR fusionnée : 1 foyer élevage canards (9 360 repro, baisse ponte et baisse consommation) à Rocheservière
- 25/11 – ZR fusionnée : 2 foyers élevage - poules pondeuses (29 000) à Falleron en ZP + canards vaccinés (20 500, pré-gavage de 53j) à Saint-Christophe-du-Ligneron en ZS
- 26/11 – ZR fusionnée : 2 foyers élevage – dindes (2 800) à Falleron en ZP + canards vaccinés (8 700, chair 40j) au Poiré-sur-Viré en limite de ZS
- 27/11 – ZR fusionnée : 2 foyers élevage – poules (14 846, repro) à Maché en ZP + canards vaccinés (8 000, pré-gavage) à Montréverd en ZP
- 27/11 – hors zone : 1 foyer élevage – poulets (8 600, mortalité) à Nesmy
- 28/11 – ZR fusionnée : 2 foyers élevages – poulets/pintades (35 000, 37j, mortalité, lésions) à Soullans + poules (9 300, repro) à Saint-Christophe-du-Ligneron
- 29/11 – ZR fusionnée : 2 foyers élevage – canards vaccinés (10 000 + 17 500) au Poiré-sur-Viré et à Saint-Christophe-du-Ligneron
- 30/11 – ZR fusionnée : 3 foyers élevage – poulets (6 800, mortalité + lésions) à Falleron + pintades (13 000) à Saint-Christophe-du-Ligneron + dindes (3 380) à Falleron
-

IAHP – Situation depuis le 15/12

• Cas Vendée (85)

- 01/12 – ZR fusionnée : 1 foyer élevage cailles (36 500, mortalité + lésions) à Grand'Landes en ZP
- 02/12 – ZR fusionnée : 1 foyer élevage pintades/canards/poulets (14 926) à Falleron en ZP
- 03/12 – Sud Vendée : 1 foyer élevage canards (4 000, pré-gavage) à Corpe en ZS
- 05/12 – ZR fusionnée : 1 foyer élevage faisans (3 500, futurs repro, mortalité) à Saint-Philbert-de-Bouaine en ZP
- 06/12 – Est Vendée : 1 foyer élevage canards (15 500, chair 71j, mortalité) à Rochetrejoux hors ZR
- 11/12 – Est Vendée : 1 foyer élevage dindes (8 256) au Boupère en ZS
- 14/12 – Est Vendée : 1 foyer élevage canards chair (8 440, 3^e dose) à Saint-Mars-la-Réorthe en limite de ZP
- 16/12 – Est Vendée : 1 foyer élevage canards chair (23 600, mortalité + signes nerveux) à Rochetrejoux en ZP

L'évolution des zones : 20 octobre - 30 novembre

Historique

20/10 : un foyer en sud Vendée (Rives d'Autise) maîtrisé

30/10 - 3/11 : double départ d'épizooties (St Mathurin, St Fulgent)

12/11 : Montée épizootique de Montreverd vers nord 85 et sud 44 pour redescendre vers le nord ouest de la Vendée

18/11 : Diffusion vers des salles de gavages

Décision d'une **zone réglementée supplémentaire (ZRS)**

Pour les départements 44, 49, 79 et 85 :

zone indemne avec mesures de surveillance renforcées

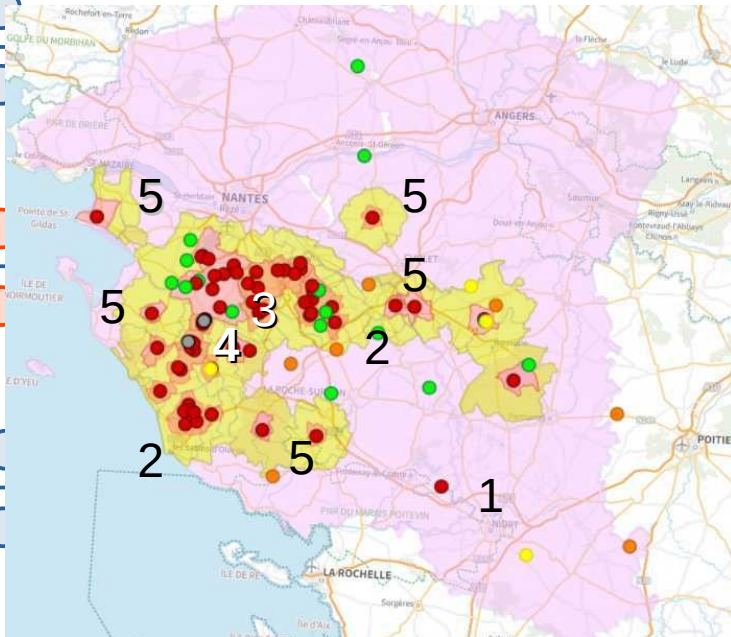
Au moins **12 introductions virales différentes** (9/85 2/44 1/79)

19/11 Une entrée dans la 3ème phase de diffusion en tâche d'huile :
passage du canard à la dinde puis aux galliformes
(Falleron, St Christophe du Ligneron)

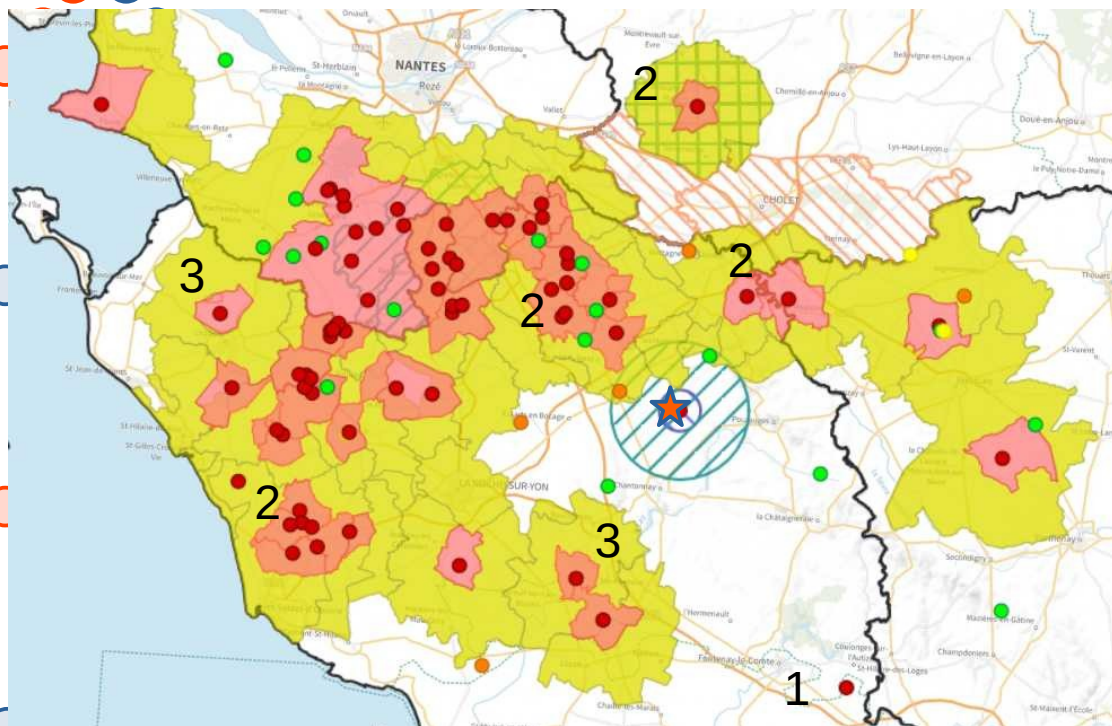
Des cas isolés :

salles de gavage d'Aizenay : Moutiers/Lay, Sallertaine, St Laurent/Sèvre
et plusieurs dans le 44, 79 et 49

contamination individuelle ? : Soullans, Nesmy, Corpe



L'évolution des zones : 1^{er} décembre – 8 décembre



Une stratégie de dédensification payante :

- dépeuplement rapide et sécurisé (plus de 50 foyers)
- abattages anticipés d'ampleur (PAE, Barbarie, dindes)
- réflexions sur dépeuplements préventifs sélectifs (3)

Une accalmie et des levées de zones en perspective :

- les zones stabilisées : 1 (fait) et 2 (en cours)
- les zones liées aux salles de gavage

Mais un nouveau foyer préoccupant : Rochetrejoux ★

51 foyers en Vendée
(pour 72 dans la région et 79)

Quelle stratégie ?

**Protéger
les zones encore préservées
avec des efforts différents
selon les ZR**

Zone de dédensification
visant à faire le vide dans les élevages
pour protéger

- le marais breton (85 et 44)
- le centre Vendée et l'est (85 et 79)
- le nord (49 et 79)

- par une **détection précoce** des suspicions
- par l'intensification des **abattages anticipés** de la nouvelle zone de protection, et si possible de la zone de surveillance ;
- par le recours à des **dépeuplements préventifs** (liens épidémiologiques forts ou à risque)

Axes supposés de diffusion inter élevages
(vent, route, proximité)

IAHP – Mesures renforcées

Nouveau

- Mise en place d'une zone réglementée supplémentaire (ZRS) le 21/11/2025
 - Pour les départements 44, 49, 79 et 85
 - **Jusqu'au 31/12/2025** selon situation sanitaire ⇒ relais par une ZI-FS le 01/01/2026
 - Objectif : augmenter la surveillance
- Mesures renforcées mises en place ⇒ en discussion pour la ZI FS
 - Surveillance avant mouvement en ZRS
 - **72h maximum pour palmipèdes et dindes** avant mouvement entre élevages
 - Mutualisable avec la surveillance post-vaccinale
 - **Claustration des canards** en ZRS
 - Parcours adapté interdit
 - **3^e dose obligatoire pour les canards restant plus de 10 semaines**
 - Dans toute la Vendée (85)
 - En ZP, ZS et ZRD pour 44, 49 et 79
 - Entre 3 et 4 semaines après la 2^e dose, et au plus tard 3j avant mouvement
 - **Desserrage interdit pour canards et dindes en ZP**
 - ⇒ enlèvement unique pour limiter les risques d'introduction
 - **Bâchage** (ou équivalent) obligatoire des transports de volailles **au départ des ZRD et ZR**
 - Pour éviter la diffusion de plumes et duvet

Voir [IT 2025-787](#)

Actualités sanitaires 22/12/2025

IAHP – Mesures renforcées - Proposition

Nouveau

Stratégie actuelle = 4 AP ZRS jusqu'au 31 décembre 2025

Proposition DGAL = 4 AP ZI FS et transfert vers votre AP ZP/ZS : à compter du 1^{er} janvier et jusqu'au 31 janvier ? 28 février ? 2026, avec ré-évaluations régulières entre temps pour alléger/renforcer le dispositif en attente avis CIFOG

Surveillance

- Surveillance 72h max avant mouvement e pour palmipèdes et dindes dans les départements 85, 44, 49, 79.

Vaccination

- V3 obligatoire
 - en ZP/ZS et ZRD dans 44, 49, 79.
 - tout dépt 85

Mise à l'abri

- Arrêt de la mise à l'abri en parcours adapté dans les départements 85, 44, 49, 79.

Biosécurité

- Interdiction du détassage de canards et dindes en ZP.
- Bâchage si départ depuis ZR (ZP/ZS) et ZRD

Surveillance

- Surveillance PAE 48h ouvrables max avant mouvement sur chaque bâtiment (20 volailles/bâtiment) en ZRD/ZRP 44, 49, 79 et tout 85
- (en attente avis CIFOG)
- Surveillance DINDES au détassage (1 chiffonnette 48h à 72h avant mouvement sur matériel d'abreuvement et 1 chiffonnette/s pendant 2 semaines après enlèvement) dans 44,49,79,85

Vaccination

- Si abattage 6 semaines après V2 alors V3 obligatoire (vers 8 semaines) en ZP/ZS et ZRD 44, 49, 79 et tout 85
- V1 possible jusqu'à 17 jours
- Si V1 tardive alors V2 à +18 jours (finalisation V2 à 35 jours max).
- (en attente avis CIFOG)

Mise à l'abri

- IDEM
- Arrêt de la mise à l'abri en parcours adapté dans les départements 85, 44, 49, 79.

Biosécurité

- IDEM
- Bâchage toutes volailles en ZRD
- A transférer dans votre AP ZP/ZS
- Bâchage toutes volailles en ZR (ZP/ZS)
- Interdiction du détassage de canards et dindes en ZP

IAHP – Mesures renforcées

- Recommandations complémentaires
 - Éviter le desserrage
 - Départ du 2^e lot dans les 2-3j max
 - Surveillance avant mouvement au plus proche de la date de départ
 - **Bâchage** (ou équivalent) des camions de volailles
 - Y compris en ZI
 - Éviter les sorties d'effluents d'élevages de canards
 - Précaution pour les mouvements en élevage mixte
 - Tournée centripète (zone indemne → ZS → ZP)
 - Envisager la protection des sites stratégiques

IAHP – Mesures réglementaires

- Modification de l'IT 2025-527 (mesures en cas de foyer)
 - Clarification des règles de gestion de la zone réglementée supplémentaire (surveillance, restriction des mouvements, conditions aux échanges)
 - Modification des conditions et du protocole de la surveillance renforcée (annexe 8)
 - Modification des obligations relatives aux mesures cynégétiques
- Expérimentation de LPS de 30j pour les œufs à couver (OAC)

Nouveau

IAHP - Question des indemnisations

- Indemnisations **économiques** pour **2024/2025**
 - Décision FranceAgriMer [n° INTV-GECRI-2025-79](#)
 - Dépôt des dossiers **du 12 janvier au 27 février 2026**
 - Lien pour les dépôts de dossier : [lien](#)
 - Pour les vides sanitaires prolongés en ZR – enveloppe maximale 4 millions €
 - Pertes liées au vide sanitaire prolongé **indemnisées à hauteur de 90 %**
 - Pertes directement liée à la non commercialisation des volailles d'abattage et des œufs (ZS)
 - **Quatre communes concernées en Pays de la Loire**
 - **Herbignac, Asserac, Mesquer, Saint-Molf**

IAHP - Question des indemnisations

Phase acomptes ouverte

- Quel dispositif d'indemnisation pour 2025/2026 ?
 - **IT 2025-683** - Acomptes pour les PME suite à abattages (foyers) sur ordre de l'administration pour 2025-2026
 - Abattages entre le 1^{er} août 2025 et 31 juillet 2026
 - Même dispositif que 2024-2025
 - Volet sanitaire uniquement *Plus de précisions dans l'IT 2025-683*
 - Par chaque DDPP
 - Fermeture du budget le 24/12
 - Dans le 85 : 32 dossiers reçus - 3,6 millions d'acompte en instruction - 3,1 millions subdélégés de la DGAL (en cours de paiement)
 - Dans le 44 : 8 dossiers reçus - 1,3 millions d'acompte en instruction - 940 k€ subdélégés de la DGAL (en cours de paiement)

Dispositif 2025 – 2026

IAHP - Bilan

- Situation qui semble stabilisée
 - Nombreuses introductions indépendantes
 - Importance de la biosécurité pour éviter l'introduction et la diffusion inter-élevage
- Mesures renforcées avec création d'une ZRS
 - Prolongation par une ZI FS après le 31 décembre
- En cours
 - Acompte indemnisations sanitaires 2025/2026
 - Déploiement des indemnisations économiques 2024/2025

IAHP - Temps d'échange



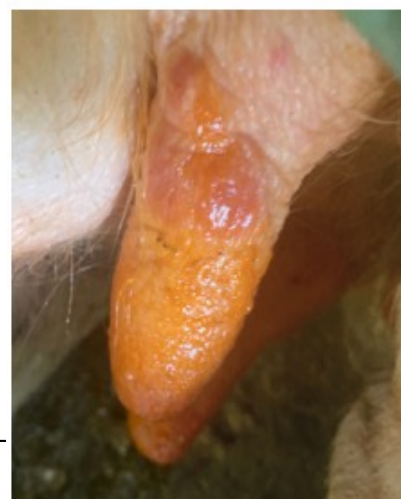
**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dermatose Nodulaire Contagieuse (DNC)

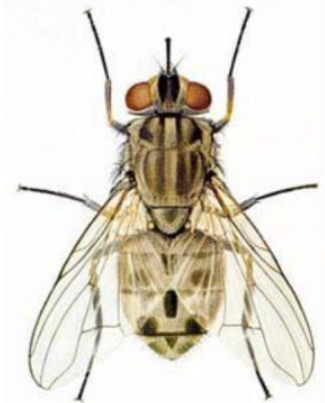
DNC - Maladie

- Fort impact sanitaire sur les bovins
- Maladie strictement animale, **non transmissible à l'homme**
 - **Fièvre pouvant atteindre 41 °C**
 - **Nodules et lésions nécrotiques sur la peau, les muqueuses et les membranes**
 - **Hypertrophie des ganglions lymphatiques**
 - Abattement
 - Anorexie
 - Chute de lactation
 - Atteinte d'organes internes (tractus digestif, appareil respiratoire) avec infections bactériennes secondaires
 - Cas les plus graves : pneumonies, mammites, avortements
 - **Evolution longue**
 - **Séquelles importantes (peaux endommagées, stérilité dans les cas les plus graves)**
 - **Morbidité : 10% à 20%, jusqu'à 45%, voire 90 % en zone naïve**
 - **Mortalité : 1% à 5%, jusqu'à 10 %**



DNC - Maladie

- Catégorie A, bovins
 - Virus : résistance très grande dans le milieu extérieur (80 jours à 20°C, 1h à 56°C pour l'inactiver), très sensible aux rayons ultra-violets
 - Sources : peau et lésions (nodules) +++, sécrétions (salive jetage lait semence), sang
 - Temps d'incubation : 4 à 30 jours
- Transmission vectorielle (mouches piqueuses, tabanidés)
- Surveillance rapprochée : signalement de signes évocateurs (**fièvre, écoulement, nodules**)



DNC – Mesures de gestion - ZR

- Rappel sur les zones réglementées
 - ZI = zone indemne
 - ZR = zone réglementée = ZP + ZS
 - Vaccination obligatoire pour bloquer la diffusion du virus
 - Mesures de restrictions des mouvements pour éviter la dispersion du virus
 - ZP = zone de protection englobant les foyers
 - ZS = zone de surveillance, englobant la ZP
 - ZP devient ZS 28j après le dernier dépeuplement
 - ZS devient ZV 45j après dernier dépeuplement et 28j avec couverture vaccinale suffisante (>75 % bovins vaccinés et >95 % des cheptels vaccinés)
 - ZRS = zone réglementée supplémentaire
 - Interdiction de rassemblement de tout type
 - Régions touchées, contenant ZR + ZI
 - ZV = zone vaccinale
 - De type I si risque important d'introduction (ex Corse, Pyrénées)
 - ⇒ retour en ZI 8 mois après la dernière vaccination
 - De type II si foyers en cours (ex Savoie)
 - ⇒ retour en ZI 14 mois après la dernière vaccination
 - Bovin valablement vacciné : vaccin > 28j ou veau né de mère valablement vaccinée

DNC - Situation

Carte Europe au 16/12

Pas d'évolution
hors France

Sardaigne : 79
(dernier le 27/10)

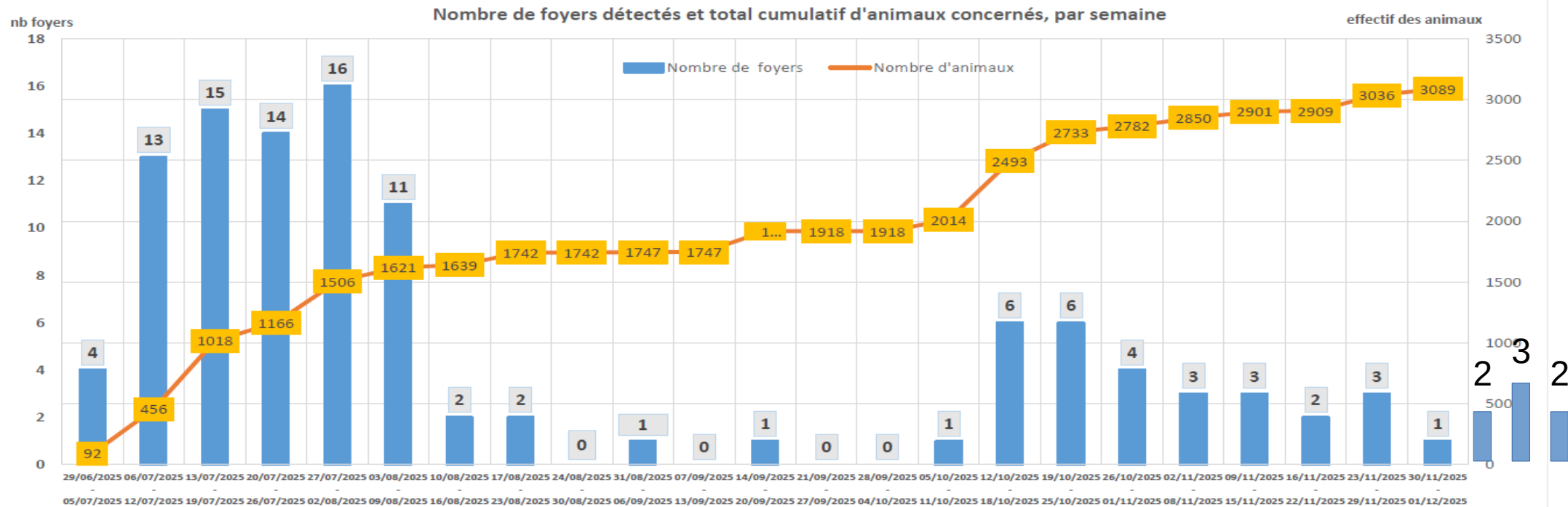
Espagne : 17
(dernier le 24/10)



Actualités sanitaires 22/12/2025

DNC – Situation

- **115 (+2)** foyers (Ain, Haute-Savoie, Savoie, Rhône, Pyrénées-Orientales, Jura, Ain, Doubs, Ariège, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne, Aude) dans **80** élevages
 - Jura-ZR4 : **8 (+0)**, dernier le 28/11
 - Pyrénées-Orientales-ZR3 : **22 (+1)**, dernier le 19/12
 - Pyrénées-ZR6 : **5 (+1)**, dernier le 21/12
 - **13/12** : 1 foyer dans les Pyrénées-Orientales (ZR3)
 - **19/12** : 1 foyer dans les Pyrénées-Orientales (ZR3) en ZP
 - **21/12** : 1 foyer en Haute-Garonne (ZR6) en limite de ZP



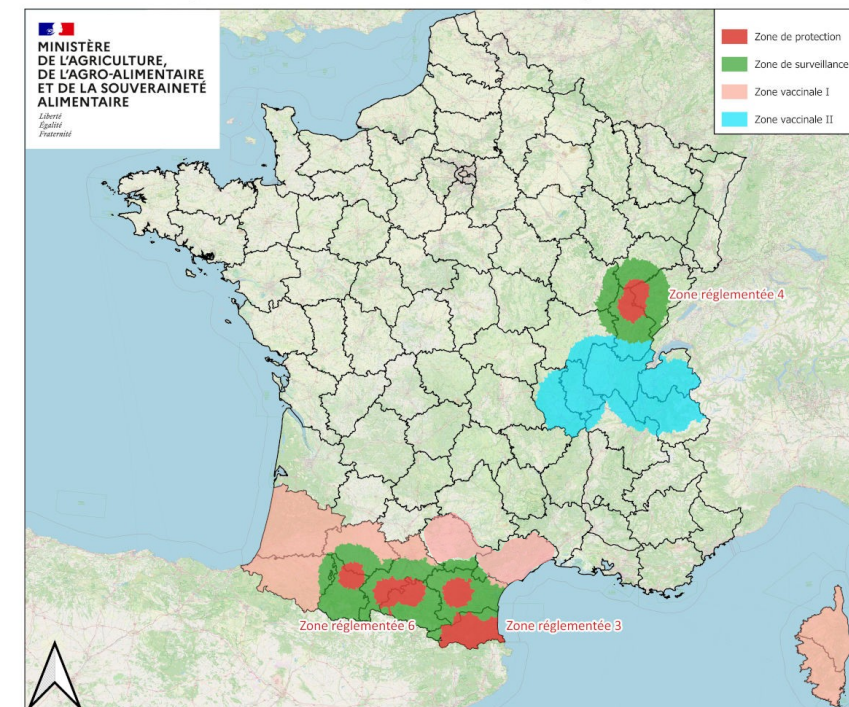
Actualités sanitaires 22/12/2025

DNC – Mesures de gestion – ZR

- Zone réglementée : 3 ZR + 3 ZV
- **ZV II + Pyrénées-Orientales-ZR3 + Jura-ZR4 + Ariège-ZR6 + ZV I-Pyrénées**
 - ZR3 et ZR6 en cours de dépeuplement
 - ZV II = « ZR1 » + « ZR2 » + « ZR5 »
 - 19/12 : Extension de la ZV I-Pyrénées à l'Hérault et au Tarn
 - Extension de la ZR6 vers le Sud (ZP du milieu)
- **Restrictions des mouvements de bovins en France**
 - En ZR
 - En sortie de ZV II
 - Export depuis ZV II
 - Interdiction de sortie de ZV I

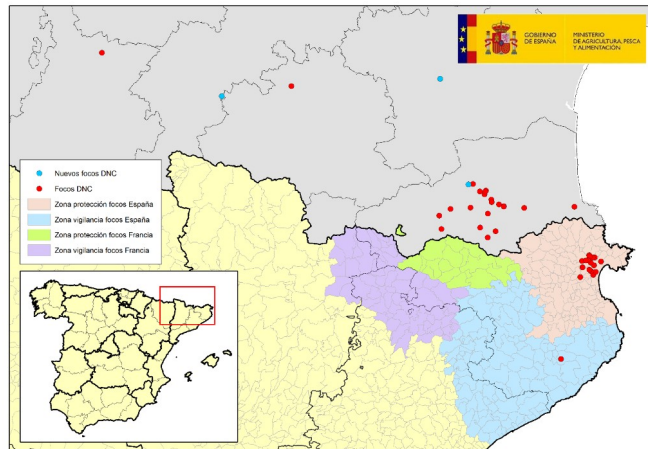
Carte au 16/12

Zones réglementées et vaccinales suite aux foyers DNC en France

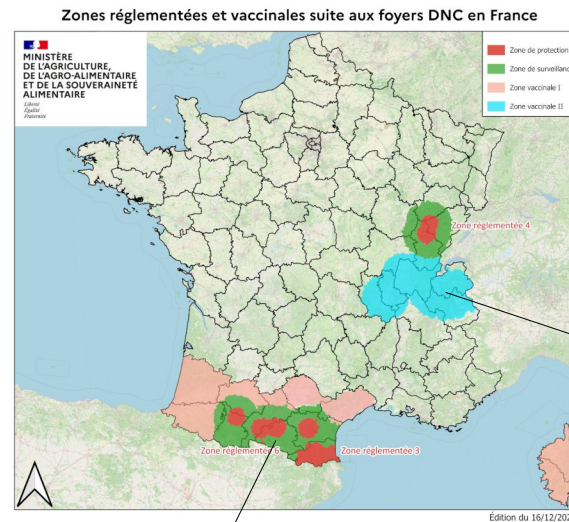


Actualités sanitaires 22/12/2025

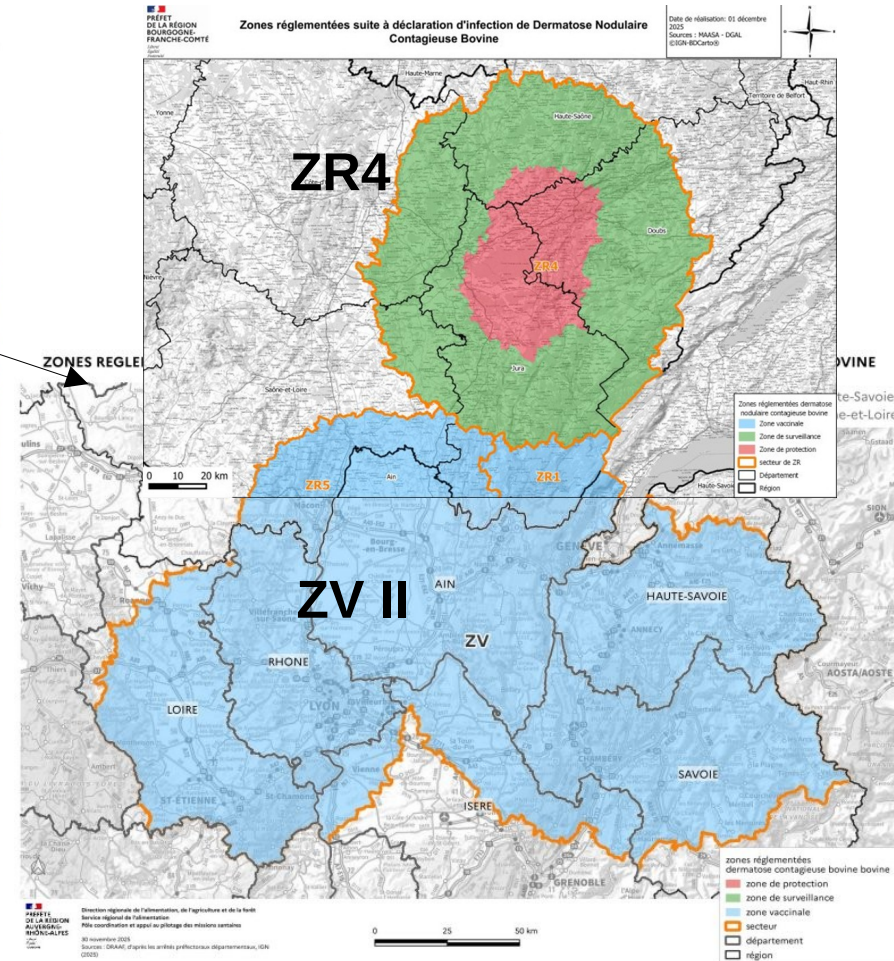
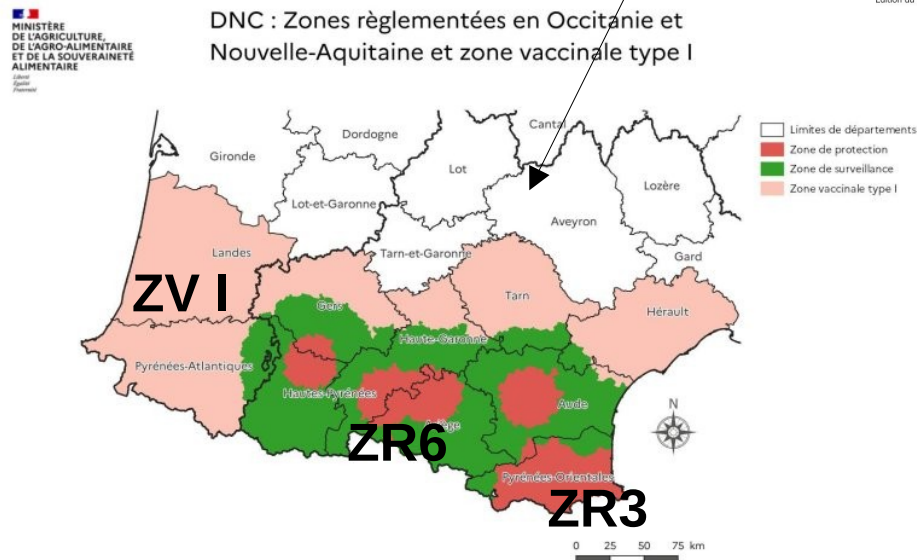
DNC – Mesures de gestion – ZR



Espagne (16/12)



DNC : Zones réglementées en Occitanie et Nouvelle-Aquitaine et zone vaccinale type I



Nouveau

DNC - Mesures de gestion - Vaccination

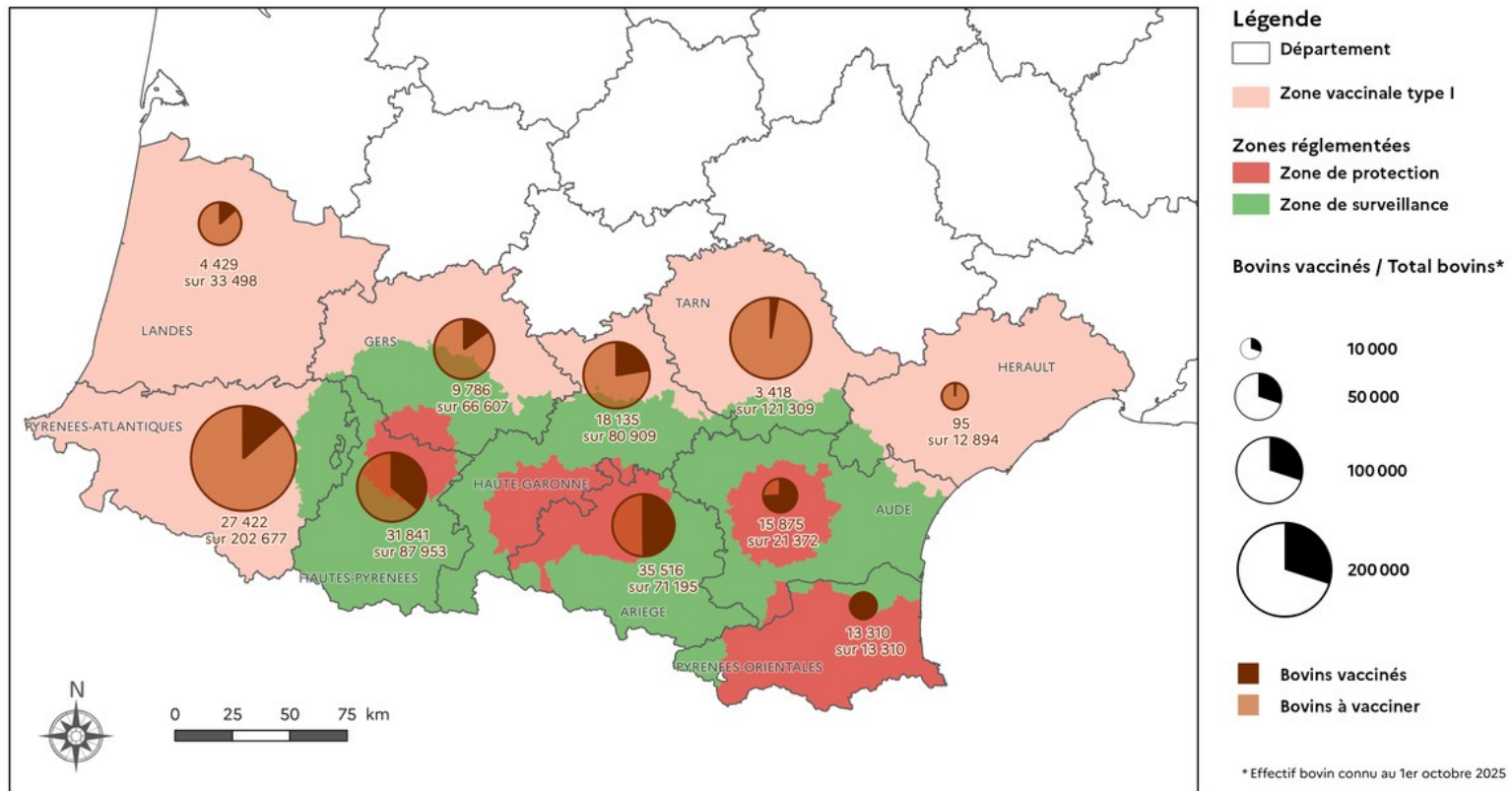
- Couverture vaccinale
 - Efficace à partir de **75 % de bovins** valablement vaccinés
 - Passage ZR en ZV 45j après le dernier dépeuplement et 28j après avoir atteint la couverture vaccinale de 75 % des bovins et 95 % des cheptels
- **Taux de vaccination** des bovins dans les zones réglementées
 - Anciennes Savoie-ZR1 et Rhône-ZR2 : 100 % ⇒ ZV II
 - Jura-ZR4 : > 60 %
 - Ancienne Ain-ZR5 : ~80 % ⇒ ZV II
 - Pyrénées-Orientales-ZR3 : ~80 % dont presque 100 % en Pyrénées-Orientales et 100 % attendu dans l'Ariège pour fin décembre
 - ZR6 : vaccination en cours
 - **ZV I : vaccination en cours**

Actualités sanitaires 22/12/2025

Nouveau

DNC – Mesures de gestion - Vaccination

Vaccination des bovins en zones réglementées et zone vaccinale type I par département



Actualités sanitaires 22/12/2025

DNC – Mesures de gestion - Mouvements

- **Restrictions des mouvements de bovins en France**
 - AM du 11/12 + [IT 2025-725](#) (rassemblement) & [IT 2025-689](#) (mouvement)
 - Interdiction de rassemblements « festifs » (foire, salon, comices, etc.) **jusqu'au 01/01/2026 inclus**
 - Pour tous les centres de rassemblement en France **jusqu'au 01/01/2026 inclus**
 - **Notification sous 24h** de toutes les entrées/sorties de bovins transitant par le centre via les outils habituels (BDNI)
 - Objectif : traçabilité complète et réactivité sanitaire rapide
 - Désinsectisation au départ pour toute exportation
 - Export depuis ZV II
 - A partir du 08/12 : Italie, Suisse (conditions spécifiques)
 - En cours de négociation : Espagne
 - **Contrôles routiers et en centre de rassemblement**

Actualités sanitaires 22/12/2025

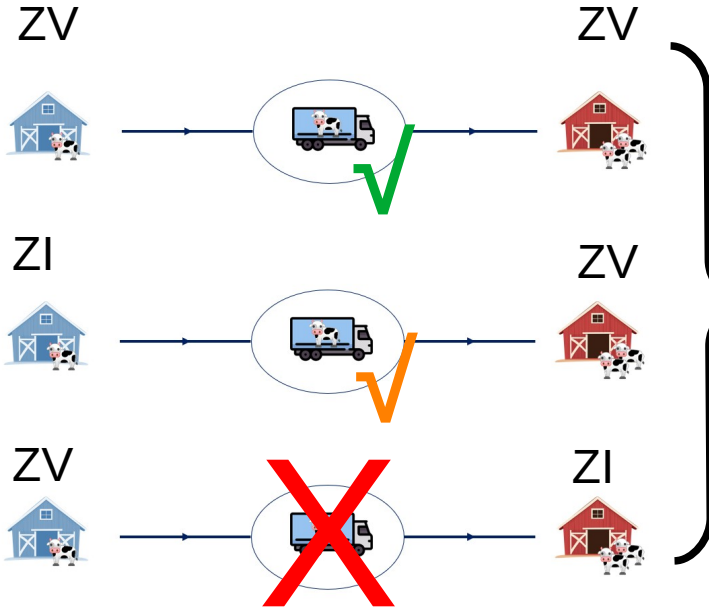
DNC – Mesures de gestion – Mouvements

France

Interdiction rassemblements

« festifs »

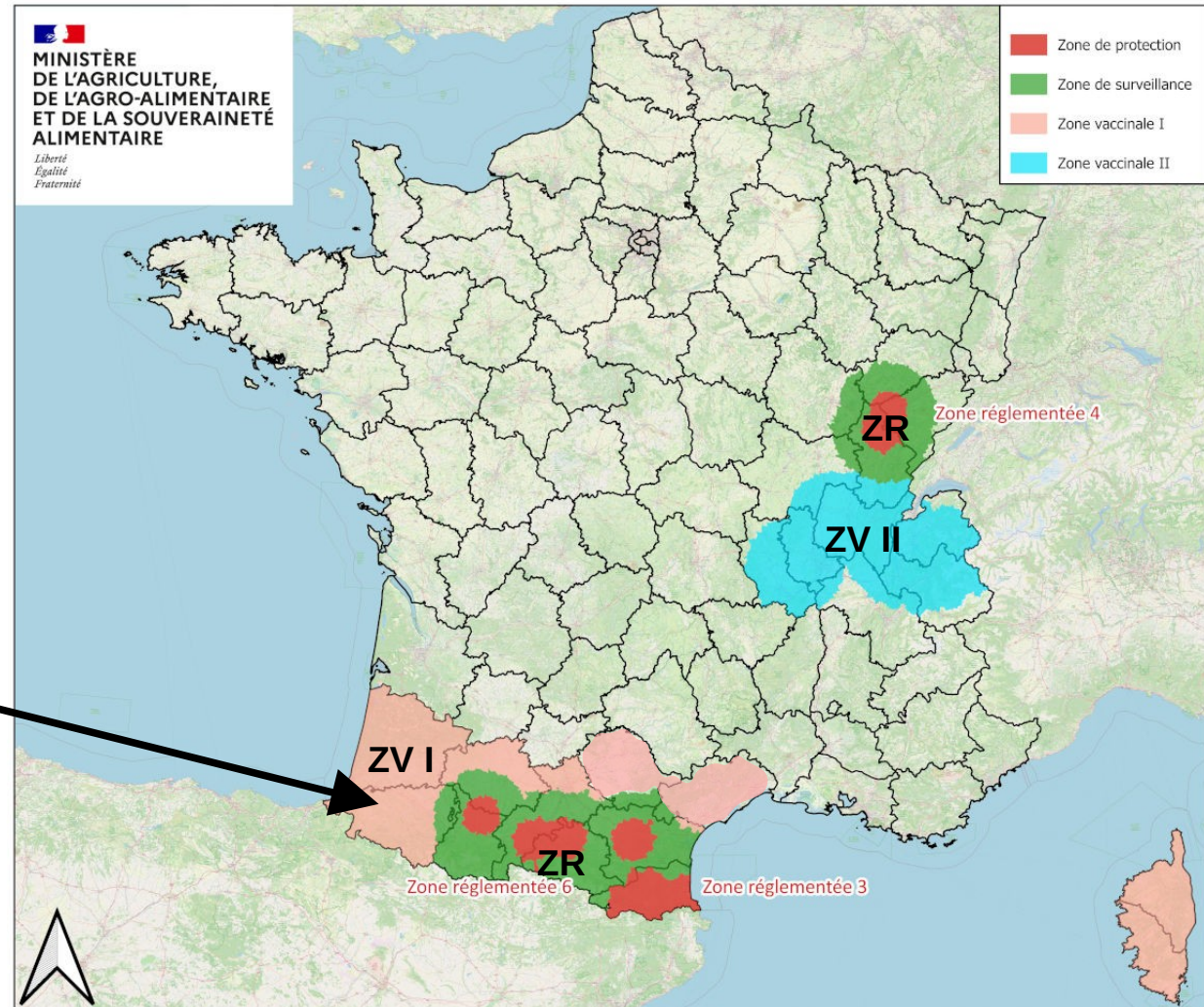
Notification sous 24h de tout
mouvement dans les centres de
rassemblement



Pas de dérogation tant que couverture
vaccinale < 75 %

la forêt des Pays de la

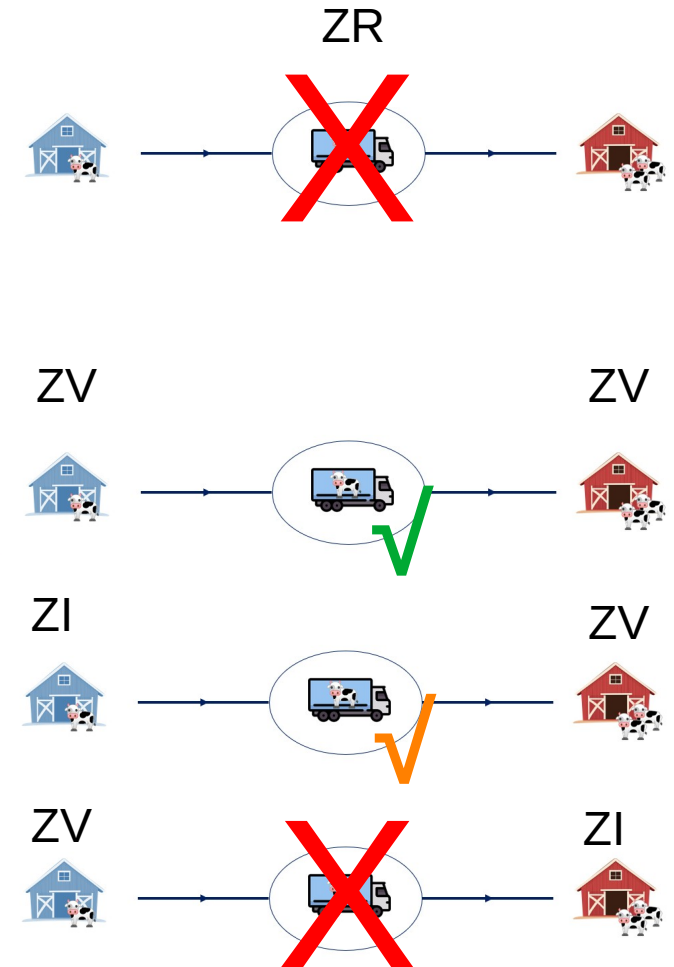
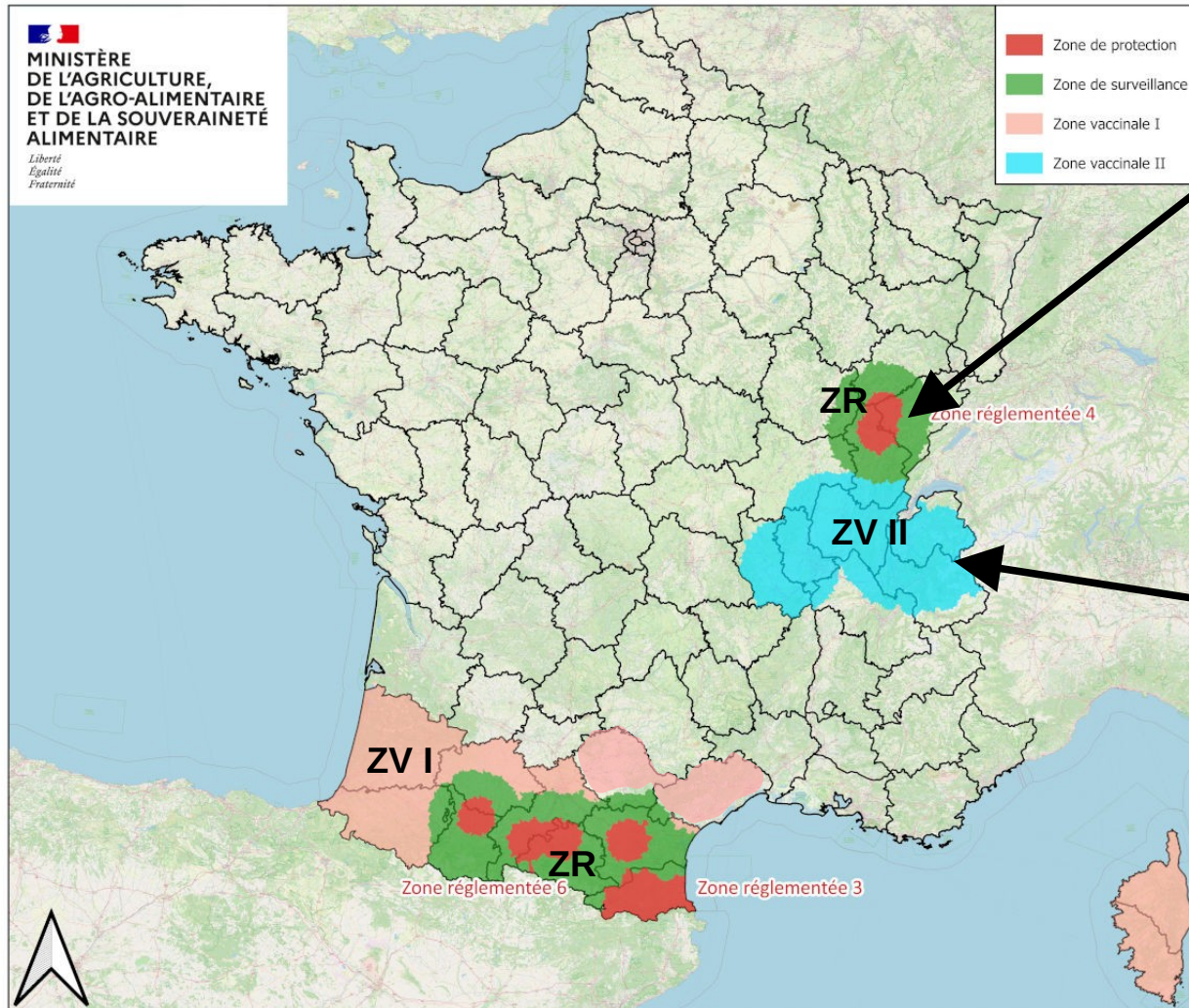
Zones réglementées et vaccinales suite aux foyers DNC en France



Actualités sanitaires 22/12/2025

DNC – Mesures de gestion – Mouvements

Zones réglementées et vaccinales suite aux foyers DNC en France



Dérogation : bovins valablement vaccinés, présence dans l'élevage >28j, examen clinique favorable et laissez-passer sanitaire, reste 30j dans l'élevage d'arrivée

Nouveau

DNC – Mesures de gestion - Mouvements

- APMS pris si :
 - Suspicion
 - Lien épidémiologique avec un foyer
- Bovins issus du Sud-Ouest avant la mise en place des ZR et ZV I
 - Pas d'APMS possible
 - Surveillance accrue des animaux
 - En cas de doute
 - Contacter au plus vite le vétérinaire sanitaire
 - Rappel des premiers symptômes : **forte fièvre, écoulement, nodules sur la peau**

Nouveau

DNC – Informations complémentaires

- Appel à candidatures pour un réseau de laboratoire agréé pour la détection de la DNC par PCR
- Cellule scientifique en place
 - 1^{ère} réunion le 17/12
 - 2^e réunion le 22/12
 - Discussions sur les modalités d'abattage (total/partiel ; sur place/à l'abattoir)
- **DNC, démêler le vrai du faux - Site du Ministère en charge de l'Agriculture**

DNC - Temps d'échange



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Merci pour votre attention

Sources

- DGAL
- CartoGIP
- SIGNAL
- Plateforme ESA
- BO Agri
- Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación
- Guide pratique de diagnostic et de gestion des épizooties – Dermatose Nodulaire Contagieuse, édition 2025, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, 2025.